



La Lettre de La Parole Fertile

N° spécial Erri de Luca. Janvier 2015
Procès d'un écrivain italien pour délit d'opinion

EDITO

La Lettre qui s'était mise en retrait depuis 6 mois pour réfléchir à une nouvelle formule d'envoi, se réveille en sursaut. Il y a de quoi : l'écrivain Erri de Luca, (plusieurs extraits publiés au fil des 11 lettres) est inculpé de délit d'opinion et incitation à la violence, à propos du projet de ligne ferroviaire Lyon –Turin. Son procès commencera le 28 janvier à Turin. Pour ce délit d'opinion, Erri de Luca risque de 1 à 5 ans d'emprisonnement. Ça ne se passe pas en Chine, mais en Italie.

La Lettre de La Parole Fertile vous incite à lire le pamphlet d'Erri de Luca où il dénonce le projet et ses corruptions, tout en réaffirmant le devoir de désobéissance civile et sa foi en la littérature. La Lettre vous en offre un avant-goût, mais seule la lecture intégrale de ces quarante pages vous fera entendre la résolution d'Erri de Luca.

Fabienne Thiéry

Tout en bas de la lettre, vous trouverez une fiche sur le projet, et les luttes des habitants du Val de Susse (Val di Susa)

La Parole contraire Erri de Luca

Ed. Gallimard. Trad. Danièle Valin. 40 pages. 8 euros

Ed. Feltrinelli pour la version originale : « *La Parole contraria* »

Extraits

Erri de Luca, au cours d'interview accordées au site web Hiffington Poste :

« ...la TAV est une entreprise nuisible et inutile...les discussions du gouvernement ont échoué, les négociations ont échoué : le sabotage est la seule alternative... je reste persuadé que la TAV est une entreprise inutile et je continue à penser qu'il est juste de la saboter.. »

Ces mots prononcés au téléphone ont été mis entre guillemets et déclarés chefs d'inculpation.

...

Je continuerai mon opposition derrière le mur prescrit par le jugement.

Mon corps est d'accord avec moi, comme d'habitude lorsque j'escalade une paroi.

Notre liberté ne se mesure pas à des horizons dégagés, mais à la cohérence entre mots et actions.

...

Un écrivain possède une petite voix publique. Il peut s'en servir pour faire quelque chose de plus que la promotion de ses oeuvres. Son domaine est la parole, il a le devoir de protéger le droit de tous à exprimer leur propre voix. Parmi eux, je place au premier rang les muets, les sans voix, les détenus, les diffamés..., les analphabètes et les nouveaux résidents qui connaissent peu ou mal la langue. Avant d'être amené à m'intéresser à mon cas, je peux dire que je me suis occupé du droit à la parole des ces autres- là.

...

L'importance attribuée à mes phrases est pour moi une reconnaissance littéraire.

...

Cette inculpation est mon premier prix littéraire en Italie.

...

Pour moi, en tant qu'écrivain et en tant que citoyen, la parole contraire est un devoir avant d'être un droit.

Le projet de ligne Lyon-Turin (TAV)

Depuis 2005, la lutte s'est organisée contre le percement des montagnes dans le Val de Suse (Val di Susa) en vue du passage d'une ligne ferroviaire entre Lyon et Turin par un tunnel de 57 km, le plus grand d'Europe.

Il faut savoir que cette ligne existe déjà, qu'elle n'est pas saturée, qu'elle rend les services nécessaires et qu'elle peut être encore améliorée sans difficulté.

Il faut savoir que ce projet européen de ligne dite à grande vitesse TAV (*treno ad alta velocità*) (220 km/h...) a été étudié il y a 30 ans par l'Europe en perspective d'une croissance des échanges qui ne s'est pas confirmée dans le contexte de crise.

Mais les profits à réaliser déterminent les décideurs à maintenir le projet devenu inutile.

Alors où est l'enjeu ? un montant de près de 30 milliards d'euros...à répartir entre les grandes entreprise de travaux, les politiques, la mafia.

Et l'enjeu de la résistance ? La préservation de la vallée et la santé des habitants.

Les nuisances sont connues depuis le début du projet et ont mobilisé les habitants du Val de Suse : un bruit énorme répercuté par les montagnes environnantes, rendant la vie sur place impossible, la pollution des eaux, la spoliation de terres agricoles.

Depuis les premiers percements, on sait maintenant que des gisements d'amiante et d'uranium à forte radioactivité vont être mis en circulation à l'air libre, intoxiquant toute la vallée.

Les comités de lutte et de soutien très actifs ont rencontré une répression déterminée, avec plusieurs militants morts ou « suicidés ». Un département spécialisé a été mis sur pied à Turin avec quatre procureurs exclusivement chargés de poursuivre les militants anti-TAV (NO TAV). On comprend bien que cette lutte durable, rassembleuse et soutenue bien au-delà de la région concernée devienne un modèle. Tout est donc mis en oeuvre pour la criminaliser, jusqu'à la caractérisation de terrorisme. À ce titre on a déjà fait inculper et incarcérer plusieurs militants qui avaient touché à des engins de chantier.

C'est dans ce contexte que l'écrivain Erri de Luca , soutenant depuis des années les combats des habitants de la vallée de Susse a été amené à parler de la nécessité d'un sabotage de ce projet dangereux, à titre préventif de la santé des habitants.

Une société française LTF en première ligne sur ce chantier a elle-même saisi les fameux procureurs spécialisés de Turin pour incitation à la violence, grâce à une relation privilégiée la dispensant de la procédure habituelle via le Parquet.

Cette société LTF a d'ailleurs été épinglée pour irrégularité au cours de l'enquête donnant lieu au livre « *Trafics en tous genres* » de Daniel Ibanez, (ed. Tim Buctu) Lire aussi

- Le Monde Diplomatique de Décembre 2014, p :6 « *Résistance dans la vallée* »

-Un article de Libération du 5 juin 2014 en ligne :

http://www.liberation.fr/terre/2014/06/05/erri-de-luca-la-lgv-lyon-turin-un-projet-nocif-inutile_1034579

-***La parole contraire*** Erri de Luca

trad. française par Danièle Valin. Ed. Gallimard. 8 euros.

Dossier élaboré par La Parole Fertile
Association créée en 1990

« Dire, faire dire, faire lire, faire entendre, représenter ou faire représenter les contes, la poésie et toutes les littératures sur tous supports » Extrait des statuts